

EGLISE PROTESTANTE UNIE DE FRANCE

REGION : Région Centre - Alpes - Rhone

AC.EPU DE SAINT PÉRAY

Etat financier et analytique

Année 2022

VERSION PROVISOIRE (non clôturée)

SYNTHESE DES COMPTES ANALYTIQUES 2022					
		Recettes	Dépenses	Résultat	
				Excédent	Déficit
1)	Recettes ordinaires internes	86 576,87 €			
	Dépenses locales		-18 205,36 €		
	Ligne 19 (remboursement)	2 436,27 €			
2)	Recettes ordinaires externes	17 975,76 €			
	Dépenses synodales et consistoriales		77 365,00 €		
Total (chapitres 1 et 2 + ligne 19)		106 988,90 €	59 159,64 €	47 829,26 €	
3)	Recettes extraordinaires internes	160 438,48 €			
	Dépenses extraordinaires internes		85 000,00 €		
4)	Recettes extraordinaires externes	7 800,75 €			
	Dépenses extraordinaires externes		15 976,00 €		
Total (chapitres 1,2,3,4 + ligne 19)		275 228,13 €	160 135,64 €	115 092,49 €	
M	Rémunérations Ministres	28 123,70 €	28 123,70 €		
TOTAL ANALYTIQUE		303 351,83 €	188 259,34 €	115 092,49 €	
Retraitement analytique			10 000,00 €		
RESULTAT GLOBAL		303 351,83 €	198 259,34 €	105 092,49 €	

Conformément à l'article 19 de la loi du 9 décembre 1905, les actes de gestion financière sont chaque année présentés au contrôle de l'assemblée générale et soumis à son approbation. L'article 21 stipule que les associations culturelles dressent chaque année l'état inventorié de leurs biens meubles et immeubles.

Le formulaire "Etat financier et analytique" présent fait figure de compte financier. Il présente les recettes et dépenses effectuées selon le plan interne de l'UNAC-EPUDF, avec les annexes :

- * l'état inventorié des biens et leur valorisation,
- * les activités fiscalisées,
- * la situation des emprunts éventuellement contractés,
- * le suivi de l'aliénation des biens attribués ou affectés,
- * bilan et compte de résultat,
- * le rapport écrit du réviseur aux comptes.

Un exemplaire du formulaire "Etat financier et analytique", accompagné des annexes et documents de comptabilité, doit être conservé dans les archives locales. Deux exemplaires originaux (ainsi, le cas échéant, que deux exemplaires des documents autres préparés pour l'assemblée générale) doivent être transmis au plus tard pour le 31 mars au secrétariat régional, qui en fait parvenir un au service administratif et juridique de l'Union avec la mention de la signature du réviseur, après l'arrêté des comptes par le conseil presbytéral.

N° état	Intitulés	2022	2021
11	Offrandes régulières nominatives	72 359,85 €	69 953,85 €
12	Offrandes régulières anonymes	6 334,02 €	6 738,54 €
13a	Offrandes occasionnelles (après cérémonies) – nominatives	4 050,00 €	2 825,00 €
13b	Offrandes occasionnelles (après cérémonies) – anonymes	2 730,52 €	3 120,02 €
15a	Offrandes affectées – nominatives	515,00 €	7 395,00 €
15b	Offrandes affectées – anonymes	-103,00 €	
16	Manifestations de soutien (kermesse, tombola, vente, comptoir-librairie...)	690,48 €	
	TOTAL CHAPITRE 1 : RECETTES ORDINAIRES "INTERNES"	86 576,87 €	90 032,41 €
19	Remboursements liés au fonctionnement régulier de l'Eglise locale	2 436,27 €	1 917,10 €
211	Subventions ordinaires EPUdF-Région (desserte...)	10 000,00 €	1 108,56 €
212	Subventions ordinaires EPUdF-Consistoire		
22	Subventions d'autres organismes	4 287,60 €	4 287,60 €
231	Revenus ordinaires des immeubles	3 688,16 €	7 030,92 €
232	Revenus ordinaires de la gestion des concessions de cimetières		
233	Revenus ordinaires des placements : produits financiers sur trésorerie courante		
24	Autres recettes ordinaires "externes"		
	TOTAL CHAPITRE 2 : RECETTES ORDINAIRES "EXTERNES"	17 975,76 €	12 427,08 €
31a	Offrandes spéciales pour les immeubles (achat, construction, grosses réparations...) - nominatives		
31b	Offrandes spéciales pour les immeubles (achat, construction, grosses réparations...) - anonymes		
32a	Offrandes spéciales pour projets spécifiques (hors immobiliers) - nominatives		
32b	Offrandes spéciales pour objets spécifiques (hors immobiliers) – anonymes		236,20 €
331	Recettes exceptionnelles : vente d'immeubles		
332	Recettes exceptionnelles : donation, legs		
333	Recettes exceptionnelles : produits financiers sur fonds de réserve	678,48 €	
334	Recettes exceptionnelles autres, dont dépôt de garantie	159 760,00 €	
34a	Collecte journée annuelle pour la Mission - nominative		-126,50 €
34b	Collecte journée annuelle pour la Mission - anonyme		441,50 €
351	Souscriptions d'emprunts auprès d'organismes financiers		
352	Souscriptions d'emprunts autres		
	TOTAL CHAPITRE 3 : RECETTES EXTRAORDINAIRES "INTERNES"	160 438,48 €	551,20 €
411	Subventions et recettes exceptionnelles du conseil régional, du consistoire (déménagement, immeubles, véhicule)	7 800,75 €	1 250,00 €
412	Subventions et recettes exceptionnelles d'autres organismes		50,00 €
42	Recettes pour le compte d'autres associations culturelles		
	TOTAL CHAPITRE 4 : RECETTES EXTRAORDINAIRES "EXTERNES"	7 800,75 €	1 300,00 €
	TOTAL RECETTES R= (CH1+CH2+CH3+CH4 + Ligne 19)	275 228,13 €	106 227,79 €
R50	Rémunération Ministre(s) = M (prise en charge par la région) (1)	28 123,70 €	27 445,95 €
	TOTAL GENERAL (R+M)	303 351,83 €	133 673,74 €

N° état	Intitulés	2022	2021
101	Catéchèse		
102	Évangélisation	229,98 €	1 060,43 €
103	Jeunesse		56,75 €
104	Moyens d'information	2 538,78 €	4 388,47 €
105	Frais de bureau (téléphone, papeterie...)	1 446,59 €	1 544,08 €
106	Desserte paroissiale	561,94 €	1 022,70 €
107	Autres frais de déplacement		680,00 €
108a	Presbytère : Assurances, impôts, loyers	4 828,15 €	3 047,00 €
108b	Presbytère : Chauffage, eau gaz électricité	3 522,31 €	3 450,25 €
108c	Presbytère : Entretien immobilier et mobilier	14 164,69 €	7 349,41 €
109a	Temple : Assurances, loyers		
109b	Temple : Chauffage, eau gaz électricité	5 611,67 €	3 951,62 €
109c	Temple : Entretien mobilier et immobilier	1 325,59 €	1 911,14 €
109bis-a	Autres locaux : Assurances, impôts, loyers, chauffage, eau, gaz, électricité	1 382,00 €	921,57 €
109bis-b	Autres locaux : Entretien mobilier et immobilier		770,38 €
109bis-c	Dépenses imputées sur revenus patrimoniaux		
110	Personnels salariés rémunérés directement par l'AC (salaires et charges sociales)		
111	Divers (frais de synode, impôts sur les sociétés, ...)	-64 684,00 €	12 548,64 €
115	Annuités d'emprunts immobiliers (intérêts, remboursement capital)	7 287,60 €	7 417,60 €
115bis	Annuités d'emprunts mobiliers (intérêts, remboursement capital)	345,00 €	
116	Manifestations de soutien (kermesse, tombola, vente, comptoir-librairie..) dépenses de toutes natures affectées à ces activités		
119	Remboursement de dépenses mutualisées	3 234,34 €	1 739,24 €
	TOTAL CHAPITRE 1 : DEPENSES LOCALES	-18 205,36 €	51 859,28 €
2011	Contribution versée à l'EPUDF-Région : somme effectivement versée au titre de l'année	65 000,00 €	47 830,00 €
2012	Contribution versée à l'EPUDF-Région : somme effectivement versée au titre des années précédentes		
202	Contribution versée à l'EPUDF-Consistoire	1 235,00 €	
203	Contribution versée à ASEMEPUF	11 130,00 €	1 216,00 €
	TOTAL CHAPITRE 2 : DEPENSES SYNODALES ET CONSISTORIALES	77 365,00 €	49 046,00 €
301	Projets spécifiques immobiliers (acquisitions, construction, grosses réparations)		245,28 €
302	Projets spécifiques autres (véhicule, mobilier, sonorisation, voyage catéch.)		
303	Charges except. : frais de déménagement du ministre, dépôt de garantie, ..	85 000,00 €	
304	Collecte journée annuelle pour la Mission versée à EPUDF-Région		
	TOTAL CHAPITRE 3 : DEPENSES EXTRAORDINAIRES "INTERNES"	85 000,00 €	245,28 €
401	Subventions ou versements à l'EPUDF ou à d'autres associations culturelles	15 976,00 €	
402	Dépenses pour le compte d'autres associations culturelles		
	TOTAL CHAPITRE 4 : DEPENSES EXTRAORDINAIRES "EXTERNES"	15 976,00 €	
	TOTAL DEPENSES (CH1+CH2+CH3+CH4) = D	160 135,64 €	101 150,56 €
D500	Rémunérations Ministre(s) = M (prise en charge par la région) (1)	28 123,70 €	27 445,95 €
	TOTAL GENERAL (D+M)	188 259,34 €	128 596,51 €

ACTIF	Exercice 2022			Exercice 2021
	Brut	Amort. et déprec.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Frais de Recherche Développement				
Autre				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Constructions sur sol d'autrui				
Matériel de transport				
Matériel de bureaux et Informatique				
Mobilier de bureaux et divers				
Immobilisation en cours				
s/total				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Titres immobilisés				
Prêts aux personnels				
Autres prêts				
Cautions pour loyers, autres				
s/total				
TOTAL I				
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS				
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES CREANCES				
Fournisseurs				
Autres créances				
Dépôt à la région	88 410,54 €		88 410,54 €	2 732,06 €
Dépréciation				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES : Banques et caisse				
	40 035,40 €		40 035,40 €	20 621,39 €
TOTAL II	128 445,94 €		128 445,94 €	23 353,45 €
COMPTE DE REGULARISATION				
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE				
TOTAL III				
ACTIF : TOTAL GENERAL (I+II+III)	128 445,94 €		128 445,94 €	23 353,45 €

PASSIF	Exercice 2022	Exercice 2021
FONDS ET RESERVES		
FONDS STATUTAIRE		
Patrimoine intégré		
Legs et donation		
Subvention d'investissement		
Ecarts de réévaluations		
s/total		

RESERVES		
Réserves affectées	12 154,17 €	12 154,17 €
Réserves Ensemble, mutualisation		
Réserves générales	11 744,28 €	6 667,05 €
	s/total	23 898,45 €
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVE (avant affectation du résultat)	23 898,45 €	18 821,22 €
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (BENEFICE ou PERTE)	105 092,49 €	5 077,23 €
TOTAL I	128 990,94 €	23 898,45 €

PROVISIONS et SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT		
PROVISIONS ET SUBVENTION D'EQUIPEMENT		
PROVISIONS POUR RISQUES		
PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS		
PROVISIONS POUR CHARGES		
TOTAL II		

FONDS DEDIES		
Fonds dédiés sur autres ressources		
TOTAL III		

DETTES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT		
Emprunts bancaires		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		
Autres emprunts		
Dépôts et cautionnements		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
AUTRES DETTES		
Eglise Unie (région)		
SPM-Defap	-545,00 €	-545,00 €
Consistoire		
Autres AC		
Autres AC dans ensemble		
ASEMEPUdF		
Autres		
TOTAL IV	-545,00 €	-545,00 €

COMPTES DE REGULARISATION		
PRODUITS CONSTATES D'AVANCES		
TOTAL V		
PASSIF : TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	128 445,94 €	23 353,45 €

COMPTE DE RESULTAT	Exercice 2022	Exercice 2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes, activités fiscalisées (Type A et B)	690,48 €	
Dons et legs	85 886,39 €	89 852,41 €
Dons et legs provenant de l'étranger		
Consistoires		
Concession de cimetière & Loyers	3 688,16 €	7 030,92 €
Participation, remboursements de frais et transfert de charges	2 436,27 €	1 917,10 €
Autres produits	159 760,00 €	
Subventions et soutiens	42 411,30 €	32 842,11 €
TOTAL I	294 872,60 €	131 642,54 €

CHARGES D'EXPLOITATION		
Frais généraux de gestion (électricité, loyers, assurances, frais de déplacements, d'affranchissements)	34 379,30 €	35 321,11 €
Variation des stocks et en-cours		
Impôts, taxes et versements assimilés	5 164,00 €	3 047,00 €
Salaires, traitements et charges sociales	28 123,70 €	27 445,95 €
Contributions et subventions	77 365,00 €	54 346,00 €
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Concession de cimetière, panneau d'affichage		
Autre charge de gestion courante	16 384,40 €	724,25 €
TOTAL II	161 416,40 €	120 884,31 €

1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	133 456,20 €	10 758,23 €
--	---------------------	--------------------

PRODUITS FINANCIERS		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	678,48 €	
Produits nets sur cess. de valeurs mob. de placements		
TOTAL III	678,48 €	

CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilés	7 632,60 €	7 417,60 €
Différence négative de charges		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Charges nettes sur cess. de valeurs mob. de placement		
Participation produits financiers		294,60 €
TOTAL IV	7 632,60 €	7 712,20 €

2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	-6 954,12 €	-7 712,20 €
---------------------------------------	--------------------	--------------------

3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	126 502,08 €	3 046,03 €
---	---------------------	-------------------

PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion (dons, legs, autres...)	7 800,75 €	2 031,20 €
Sur opérations en capital		
Reprise sur provisions, dépréciations et transfert de charges		
TOTAL V	7 800,75 €	2 031,20 €

CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion (subventions, créances irrécouvrables)	15 976,00 €	
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI	15 976,00 €	

4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-8 175,25 €	2 031,20 €
--	--------------------	-------------------

IMPOTS SUR LES SOCIETES		

ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTES (VIII)		
	10 000,00 €	

TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	303 351,83 €	133 673,74 €
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	195 025,00 €	128 596,51 €
RESULTAT (BENEFICE OU PERTE)	108 326,83 €	5 077,23 €

ANNEXE 1 : INVENTAIRE DES BIENS IMMEUBLES ET MEUBLES

L'article 21-1er alinéa de la loi du 9 décembre 1905 prévoit que les associations culturelles dressent chaque année un état inventorié de leurs biens propres, meubles et immeubles, avec leur estimation, article par article.

Biens attribués (Immeubles)				
Immeubles	Désignation	Situation	Provenance	Valeur
Biens attribués (Acquis en emploi)				
(Im)meubles	Désignation	Situation	Provenance	Valeur
Biens attribués (Meubles)				
Meubles	Désignation	Situation	Provenance	Valeur
Réserves financières ordinaires et spéciales (cumul)				au 31 décembre
				128 445,94 €
Autres Biens (Meubles et immeubles propres)				
(Im)meubles	Désignation	Situation	Provenance	Valeur
	Centre Paroissial et presbytère de Guilherand-Granges			0,00 €
	Presbytère de Saint-Péray			0,00 €
	Temple et presbytère de Soyons			0,00 €

ANNEXE 2 : SUIVI DE L'ALIENATION DES BIENS ATTRIBUES (acquis en emploi)

Année d'aliénation	Montant en euros	Affectation du produit de l'aliénation	Nature du bien aliéné
--------------------	------------------	--	-----------------------

ANNEXE 3 : LISTE DES LIEUX DE CULTES UTILISES HABITUELLEMENT POUR L'EXERCICE PUBLIC DU CULTES

TEMPLE DE GUILHERAND-GRANGES	322 AVENUE GEORGES CLEMENCEAU - 07500 GUILHERAND-GRANGES
TEMPLE DE SAINT PERAY	13 Pl. de la Mairie - 07130 SAINT PERAY
TEMPLE DE SOYONS	Rue du Paradis - 07130 SOYONS
TEMPLE DE TOULAUD	07130 TOULAUD

ANNEXE 4 : ETAT DES AVANTAGES ET RESSOURCES PROVENANT DE L'ETRANGER

Total des avantages ou des ressources reçus de l'étranger	0,00 €
--	---------------

ANNEXE 5 : ACTIVITES FISCALISEES

Les activités fiscalisées sont regroupées en fonction de quatre types d'activités présentés ci-dessous. Les montants des cumuls recettes et dépenses de chaque activité sont extraits de l'ensemble des écritures de l'association culturelle figurant dans le livre-journal.

	Recettes	Dépenses	Résultat
A . Manifestations de soutien au profit de l'AC (les 6 premières)			
Marché de Noël	665,48 €	0,00 €	665,48 €
B. Manifestations de soutien (au-delà de la 6ème)			
LEG MAISON RUE DU VERCORS 26 VALENCE	25,00 €	0,00 €	25,00 €
<i>Sous-total : A + B = (à porter en ligne 16 pour les recettes et en ligne 116 pour les dépenses)</i>			
	690,48 €		690,48 €
C. Revenus patrimoniaux (1)			
leg maison rue du vercors 26 valence	3 688,16 €	0,00 €	3 688,16 €
D. Revenus financiers			
	275 228,00 €	170 135,00 €	105 093,00 €
TOTAL GENERAL A + B + C + D	279 606,64 €	170 135,00 €	109 471,64 €

(1) location de salles, de presbytères et revenus issus de concessions de cimetières

ANNEXE 6 : VALORISATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE

L'EPuDF reconnaît à sa juste et grande valeur l'engagement bénévole des femmes et des hommes qui se mobilisent dans le cadre de ses activités ; cet engagement gratuit relève de la grâce prêchée par notre Eglise et qui est une offrande.

La mise en place des outils de décomptes d'heures et l'établissement des bases monétaires de la valorisation du temps des bénévoles contreviennent à la nature profonde de cet engagement. Conformément à la position prise par l'UNAC-EPuDF dans son ensemble, aucune valorisation au titre des contributions volontaires en temps des bénévoles n'est effectuée.

De même, s'agissant des biens immobiliers affectés à l'exercice du culte et qui sont mis à disposition de notre association, puisqu'elle ne peut en tirer aucun revenu, ni d'une vente (ces biens ne lui appartiennent pas), ni de l'exercice de son activité (elle perdrait son caractère cultuel), aucune valorisation au titre de ces immeubles n'est effectuée.

ANNEXE 7 : CHARGES REGIONALES RESTANT A PAYER

Solde restant dû au titre de l'exercice (au 31/12/2022)	
Solde dû au titre des exercices antérieurs (au 31/12/2021)	

ANNEXE 8 : REVISION DES COMPTES

La Constitution de l'Eglise protestante unie de France (dans son Règlement d'application de l'article 17), prévoit une procédure annuelle obligatoire de révision des comptes de chaque association culturelle membre de l'Eglise protestante unie de France qui n'est pas dans l'obligation de nommer un commissaire aux comptes.

Cette révision est effectuée par une personne nommée par le conseil presbytéral, choisie en dehors de l'Eglise locale ou paroisse. La durée du mandat du réviseur est de quatre ans et la révision des comptes de l'association culturelle s'exerce chaque année. Le réviseur ne devrait pas cumuler plus de deux mandats consécutifs.

Le réviseur établit un rapport écrit qu'il remet au conseil presbytéral avant que celui-ci arrête les comptes.

Ce rapport écrit sera ensuite présenté par le conseil presbytéral à l'assemblée générale de l'association culturelle.

Cadre à remplir de manière obligatoire par le réviseur

Par sa signature apposée ci-dessous, le réviseur confirme avoir accompli sa mission dans le cadre de l'article 17 du Règlement d'application de la Constitution de l'EPUDF et avoir fait part, au conseil presbytéral, de ses observations avant la tenue de l'assemblée générale et avoir remis au conseil presbytéral son rapport écrit à destination de l'assemblée générale.

NOM, Prenom :

Nommé(e) par le
Conseil presbytéral en date du :

Signé et daté :

Etat financier et analytique vérifié pour un cumul de :

Recettes⁽¹⁾

Dépenses⁽²⁾

(1) : inscrire le total général R + M de la page recettes

(2) inscrire le total général D + M de la page dépenses

Un exemplaire du formulaire "Etat financier et analytique", accompagné des annexes et documents de comptabilité, doit être conservé dans les archives locales. Deux exemplaires originaux (ainsi, le cas échéant, que deux exemplaires des documents autres préparés pour l'assemblée générale) doivent être transmis au plus tard pour le 31 mars au secrétariat régional, qui en fait parvenir un au service administratif et juridique de l'Union avec la mention de la signature du réviseur, après l'arrêté des comptes par le conseil presbytéral.

TABLEAU 1 : REPARTITION DES OFFRANDES NOMINATIVES REGULIERES

Tranches d'offrandes nominatives (en euros)	<80	80-149	150-399	400-799	800-1549	1550-2499	>=2500	TOTAL
Nombre d'offrandes par tranche	48	30	54	22	10	6	5	T1= Nombre de foyers versant des offrandes nominatives régulières (FON) 175
Montant des offrandes par tranche (en euros)	1 915,00 €	2 965,00 €	11 640,00 €	11 705,06 €	10 170,00 €	12 315,00 €	21 649,79 €	T2 = Montant total des offrandes régulières nominatives (ON) 72 359,85 €

Les offrandes nominatives régulières dont le montant total est inscrit en ligne 11 des recettes sont réparties dans ce tableau.

En première ligne, vous inscrivez leur nombre par tranche et en deuxième ligne, leur montant par tranche.

Dans la case T1 est donc inscrit le nombre de foyers versant des offrandes nominatives régulières.

Dans la case T2 est inscrit le montant total des offrandes nominatives régulières. Il doit être égal au total de la ligne 11.

(ne sont donc pas comptées dans cette case les offrandes nominatives affectées, les offrandes nominatives spéciales ou tout versement nominatif venant en échange d'un objet ou d'un service).

TABLEAU 2 : STATISTIQUES

Nombre de foyers connus (FC)	649
Nombre de foyers participant à la vie financière (FP)	201
Nombre de foyers offrandes nominatives régulières (FON)	175
Total des offrandes nominatives régulières (ON)	72 359,85 €
Nombre de foyers ayant obtenu des reçus fiscaux	194
Nombre de reçus fiscaux émis	200
Montant total des sommes inscrites sur les reçus fiscaux	76 924,85 €

TABLEAU 3 : DETAIL DES REMBOURSEMENTS

Types de dépenses	Etat financier et analytique	Montant des remboursements
Catéchèse	19-101	
Evangelisation	19-102	334,50 €
Jeunesse	19-103	66,66 €
Moyens d'information	19-104	458,38 €
Frais de bureau	19-105	
Desserte paroissiale	19-106	
Autres frais de déplacement	19-107	66,88 €
Presbytère	19-108	180,00 €
Temple(s)	19-109	754,22 €
Autres locaux	19-109bis	575,63 €
Divers	19-111	
Remboursement au titre de la mutualisation	19-112	
TOTAL		2 436,27 €

Le montant total R des remboursements doit être égal au montant indiqué à la ligne 19 du chapitre recettes.

TABLEAU 4 : DEPENSES SYNODALES ET CONSISTORIALES

Intitulés	Appelées au titre de l'exercice	Versées au titre de l'année	Restant dû	Versées au titre des exercices précédents	Total versé dans l'année
UNAC-EPUdF (Région)*	65 000,00 €	65 000,00 €			65 000,00 €
UNAC-EPUdF (Consistoire)	1 235,00 €	1 235,00 €			1 235,00 €
ASEMEPUdF	130,00 €	11 130,00 €	-11 000,00 €		11 130,00 €

(*) la contribution appelée au titre de l'exercice est votée par le synode régional de l'année précédente

TABLEAU 5 : VARIATION DE LA TRESORERIE DISPONIBLE

	Solde au 01/01	Solde au 31/12	Variations sur
Banques	20 601,39 €	40 035,40 €	19 434,01 €
Livrets d'épargne			
Valeurs mobilières de placement (Sicav)			
Dépôts à la région	2 732,06 €	88 410,54 €	85 678,48 €
Caisse	20,00 €		-20,00 €
TOTAL GENERAL	23 353,45 €	128 445,94 €	105 092,49 €

TABLEAU 6 : VARIATION DES RESERVES

	Au 01/01/2022 Début de l'exercice	Au 31/12/2022 Fin d'exercice	Variations sur l'année
<i>Patrimoine intégré (1)</i>			
<i>Legs et donations (1)</i>			
<i>Subvention d'investissement & écarts de réévaluations (1)</i>			
Réserves affectées	12 154,17 €	12 154,17 €	
Réserves Ensemble ou mutualisation			
Réserve générale (y compris Report à nouveau)	11 744,28 €	11 744,28 €	0,00 €
Résultat de l'exercice (bénéfice ou déficit)		105 092,49 €	105 092,49 €
TOTAL DES FONDS DISPONIBLES	23 898,45 €	128 990,94 €	105 092,49 €

(1) uniquement pour les associations appliquant le plan comptable général

TABLEAU 7 : ETAT DES COMPTES DE TIERS

Créances sur tiers	88 410,54 €
Dettes sur tiers	-545,00 €
Solde restant dû EPUdF au titre de l'exercice (au 31/12/2022)	
Solde dû au titre des exercices antérieurs (au 31/12/2021)	

TABLEAU 8 : EMPRUNTS

Situation au 31 décembre des emprunts contractés par l'association culturelle

Immeuble concerné ou objet	Date initiale	Montant initial	Montant différé	Capital remboursé	Capital restant dû	Nature de la garantie
-------------------------------	---------------	--------------------	--------------------	----------------------	-----------------------	-----------------------